



Monsieur Steve Foster
Président
Chambre de commerce LGBT du Québec
presidence@cclgbtq.org

Réponse à votre correspondance du 9 août 2018

Monsieur le Président,

Au nom du Parti libéral du Québec (PLQ), il nous fait plaisir de répondre à votre correspondance du 9 août 2018 portant sur l'actuelle campagne électorale et le questionnaire que vous nous avez transmis.

Vous trouverez donc, ci-dessous, vos questions ainsi que nos réponses.

1. Les entreprises du Québec ont de nombreux défis à relever afin d'assurer leur croissance. La rétention, l'attractivité et l'engagement des employés sont au nombre de ces enjeux pour lesquels l'inclusion des diversités, plus particulièrement l'inclusion de la diversité LGBTQ, est un facteur incontournable de leur réussite.

a. Estimez-vous que l'inclusion des diversités est un enjeu d'importance pour les entreprises du Québec ?

À l'heure où le principal obstacle à la poursuite de la croissance économique au Québec est la main-d'œuvre, nous estimons que les entreprises ont besoin de chaque travailleur disponible. Et chaque travailleur doit évoluer dans un environnement qui lui permette de se réaliser à son plan potentiel. La parité et la diversité au sein de la haute direction et des conseils d'administration constituent une grande richesse pour nos entreprises.

b. Quelles sont les mesures que vous mettrez en place afin d'assurer l'inclusion de la diversité, dont celle LGBTQ ?

Le gouvernement libéral a toujours milité et posé des gestes concrets en faveur de l'inclusion de la diversité, notamment celle des LGBTQ. La présente campagne ne fait pas exception et nous présenterons au cours de la campagne une proposition afin de sensibiliser et favoriser l'inclusion de la diversité.

c. Vous engagez-vous à assurer le financement d'initiatives du milieu visant le monde des affaires et du travail qui favorisent une meilleure inclusion et intégration des personnes LGBTQ ?

Nous nous engageons à soutenir toute initiative porteuse visant l'intégration et une meilleure inclusion des personnes LGBTQ. Notre milieu des affaires bénéficie de l'apport de la diversité; nous estimons que celle-ci est une grande force de notre société.

2. Nos communautés comptent un grand nombre d'entrepreneurs culturels qui travaillent dur pour que leur engagement se transforme en succès. Malheureusement, la réalité de ces entrepreneurs démontre que la politique culturelle actuelle d'appui aux festivals et événements touristiques défavorise ces multiples initiatives, plus petites, notamment parce que les critères de financement et les indicateurs de performances choisis les défavorisent.

a. Vous engagez-vous à modifier les critères de sélection des festivals et événements touristiques financés ?

Il est évident que nous souhaitons dialoguer avec les représentants des organismes, sur toutes les questions qui les touchent, y compris sur la question des critères d'attributions de financement. C'est dans l'échange que nous pourrions cerner les préoccupations et cibler des pistes de solutions pour mieux répondre aux attentes

b. Vous engagez-vous à augmenter le financement afin d'assurer la diversité et la pérennité d'un plus grand nombre d'événements culturels LGBTQ ?

Nous sommes évidemment ouverts à appuyer des projets célébrant la diversité et le vivre ensemble! Nous sommes à l'écoute et le dialogue existe. Nous sommes tout à fait conscients que les institutions doivent pouvoir faire preuve de flexibilité dans leur façon de soutenir des événements, toujours dans un esprit d'équité et de saine gestion. Ce sont des discussions que nous souhaitons pouvoir poursuivre afin de voir comment mieux répondre aux attentes.

3. Conformément à la Politique québécoise de lutte à l'homophobie de 2011 et au Plan d'action gouvernementale de lutte à l'homophobie et transphobie 2016 – 2021 :

a. Appuyez-vous les grands principes de la Politique québécoise de lutte à l'homophobie ?

C'est un gouvernement libéral qui a rédigé cette politique et les deux plans d'action qui l'accompagnent. Nous avons créé le Bureau de lutte à l'homophobie au sein du ministère de la Justice. Nous sommes résolument engagés à les maintenir, car malgré les avancées, les acquis demeurent fragiles et il est de notre responsabilité comme gouvernement d'assurer leur protection.

b. Vous engagez-vous à poursuivre la réalisation le Plan d'action gouvernementale de lutte à l'homophobie et transphobie 2016 – 2021 ?

Tout à fait. Nous l'avons déposé afin de le réaliser. (En fait le Plan d'action couvre la période de 2017-2022)

c. Vous engagez-vous à maintenir le financement de cette Politique, voire l'augmenter ?

Les 10 millions prévus au Plan d'action sont budgetés et n'excluent pas la possibilité de soutenir de nouvelles initiatives en fonction de la marge de manoeuvre dont dispose le gouvernement, comme nous l'avons fait notamment en soutenant Fierté Montréal, le réseau Francophone LGBT via les programmes des ministères du Tourisme et du MRI.

d. Au terme du plan d'action en 2021, quels sont vos engagements afin d'assurer la réalisation d'un nouveau plan d'action ?

Le Plan d'action prendra fin en 2022. Nous en dresserons un bilan et verrons, tout comme nous l'avons fait en 2016 et 2017 à consulter la communauté LGBTQ+ afin d'établir les enjeux et les orientations qui seront prioritaires et qui s'imposeront à ce moment. Ceci dit, la lutte à l'homophobie et à la transphobie est une responsabilité que nous ne mettrons jamais de côté.

4. En 2018, le gouvernement a promulgué la Politique internationale du Québec, le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer. Cette politique accorde une place importante à la défense des droits de la personne, notamment ceux des femmes et des communautés LGBTQ.

a. Appuyez-vous cette Politique ?

La Politique a été portée à l'initiative de l'actuelle ministre des Relations internationales, Mme Christine St-Pierre, et du premier ministre, M. Philippe Couillard. C'est donc sans surprise que nous entendons poursuivre nos démarches et que le Plan d'action qui a suivi la Politique guidera les gestes de notre gouvernement au cours des années à venir.

b. Vous engagez-vous à maintenir la défense des droits LGBTQ dans la politique internationale du Québec ?

Tel que mentionné à la question précédente, la Politique et son Plan d'action sont des initiatives de notre gouvernement. Par conséquent, la réponse est «oui, absolument».

Bien que l'amélioration a et aura toujours sa place dans toutes les questions relatives à l'égalité, nous pouvons affirmer que le Québec peut servir de modèle à plusieurs égards. Il est de notre devoir de jouer un rôle et de porter la défense des droits LGBTQ partout. C'est d'ailleurs pourquoi un poste d'émissaire en matière de droits de la personne a été créé et que, plus spécifiquement, un réseau international en matière de droit LGBTQ a été créé. Nous nous engageons à continuer de porter activement la défense des droits LGBTQ auprès des chefs d'état présents dans les instances de l'Organisation internationale de la francophonie, où le Québec siège comme membre à part entière.

c. Vous engagez-vous à conserver le poste d'Émissaire aux droits de la personne, occupé jusqu'à tout récemment par Mme Julie Miville-Dechêne?

Le poste laissé vacant par Mme Miville-Dechêne suite à sa nomination au sénat sera pourvu dès que possible au retour de la campagne électorale.

Le rôle d'émissaire au sein de la diplomatie québécoise a été créé il y a un peu plus d'un an. L'accueil favorable, les nombreuses demandes de présence à des forums internationaux et surtout le travail accompli ont démontré que nous avons vu juste lorsque nous avons choisi d'opter pour cette approche dans des dossiers sectoriels comme celui des droits de la personne. En effet, que ce soit pour aller recueillir des informations sur les meilleures pratiques, pour porter la voix de la société civile et

pour faire rayonner le Québec, il s'est avéré que le rôle d'émissaire peut servir à la promotion de la cause de l'égalité de droit et de fait de plusieurs façons.

d. Vous engagez-vous à assurer la continuité du Réseau LGBTQI francophone international créée en juin 2018 et en assurer son financement ?

Oui. Rappelons que nous y avons déjà investi 4 millions de dollars.

Il y a un an, à l'initiative de la ministre St-Pierre, les premières discussions ont eu lieu au sujet de la création du réseau mis en place. Dès le départ, et encore aujourd'hui, l'idée a suscité l'enthousiasme de tous ceux qui ont été consultés. Il va sans dire que notre gouvernement a l'intention de poursuivre le soutien à cette initiative et de donner tous les outils nécessaires à l'épanouissement du Réseau afin qu'il puisse pleinement jouer son rôle à l'échelle internationale.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, nos plus cordiales salutations.